

Le Carriérois

No. 27 – Mai 2012



Mot du maire

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

Voici quelques petites rencontres et nouvelles de notre Ville!

Le 6 mai dernier, j'ai assisté à la 40^e revue annuelle du Corps des Cadets 2896 St-Marc dont nous sommes les répondants. Bravo à tous ces cadets pour leur engagement, leur bonne tenue lors du défilé au Centre récréatif Chantal Petitclerc. Félicitations aux jeunes, aux parents pour leur implication et aux 150 personnes qui se sont déplacées pour assister à ce défilé. Le dîner fut une réussite. Un gros merci au Capitaine Line Bourgeois qui s'occupe de nos jeunes.

Côté développement, nous avons 15 terrains prêts à construire sur les rues St-Gilbert, St-Maurice et St-Marcel et sur la rue Matte, environ 37 terrains.

Au parc industriel, nous attendons toujours la décision de la Commission de la protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) pour dézonage.

Félicitations à la Ferme Geno inc. (famille de monsieur Gabriel Naud) pour leur majestueuse construction à l'entrée de la Ville! Je tiens à souligner que nous avons encore quatre fermes laitières à St-Marc-des-Carrières. Pas d'agriculture, pas de nourriture, merci à vous tous!

Félicitations à Sœur Ghislaine Gasse pour ses 60 ans de vie religieuse et pour son implication dans notre communauté. Nous lui souhaitons de vivre encore de belles années!

Pour tout commentaire ou information, vous pouvez me rejoindre au 268-3862, poste 22.

Guy Denis, maire

**N'oubliez pas la fête des voisins
le 2 juin prochain!**



Trop d'attente à l'urgence...

Vous avez besoin de consulter un
professionnel de la santé

Maintenant?

- Prise de rendez-vous rapide
- Soins personnalisés
- Soins de qualité, on prend le temps de discuter avec vous de votre état de santé
- Traitements sans médication
- Améliore plusieurs de vos problèmes de santé, de la tête aux pieds, bien au-delà d'un simple problème de dos

Dr Robin Bélanger, chiropraticien

Saint-Marc-des-Carrières

1250, boul. Bona-Dussault

Tél. : **418-268-3375**



NFOS MÉLI-MÉLO

Extrait de la réglementation concernant l'utilisation de l'eau potable et l'installation de nouvelles piscines

« Dans le but de réglementer l'usage de l'eau à l'intérieur des limites de la ville, l'arrosage des gazons, parterres, jardins, arbustes, haies et autres plants, n'est permis que les jours suivants : **entre 19h00 et 22h00** :

- ⇒ un jour où la date est **un chiffre pair** pour l'occupant d'une habitation dont l'adresse est **un chiffre pair**;
- ⇒ un jour où la date est **un chiffre impair** pour l'occupant d'une habitation dont l'adresse est **un chiffre impair**.

Il est possible d'obtenir un permis spécial de l'officier municipal pour les nouveaux terrassements et nouvelles plantations d'arbres et d'arbustes.

PISCINE : un permis au coût de 10,00\$ est obligatoire pour l'ajout d'une nouvelle piscine et l'horaire pour le remplissage peut s'effectuer tous les jours entre 20h00 et 6h00. »

HORAIRE DES BUREAUX MUNICIPAUX

Lundi au jeudi de 8h00 à 12h00
et de 13h00 à 17h00
Vendredi de 9h00 à 12h00

Maire:	Guy Denis	418-268-3862
Conseillers:		
Siège no. 1:	Sylvain Naud	418-268-8378
Siège no. 2:	Émilie Naud	418-268-8378
Siège no. 3:	Marc Dufresne	418-268-3752
Siège no. 4:	Jacques Bédard	418-268-5226
Siège no. 5:	Christian Gravel	418-268-5001
Siège no. 6:	Marc Boivin	418-268-6449

Session régulière: le 2^e lundi du mois, 20h00

Services municipaux:

Secteurs	Responsable
Dir. Gén./greffier-trés.	Maryon Leclerc
Service à la clientèle	Louise Allard
Comptabilité / greffe	
Secrétaire	Marlène Gobeil
Urbanisme / inspecteur en bâtiment	Mario Peroni
Travaux publics	Ghislain Letellier
Loisirs et culture	Sylvain Morissette

PRÉVENTION SUICIDE
1-866-277-3553

En cas d'urgence seulement
Voirie, travaux publics
418-268-5535

Plaintes et informations du public
310-4141 (sans frais) ou *4141 (cellulaire)

9-1-1
Ambulance Feu Police

8-1-1
Service info-santé

Site internet: www.st-marc-des-carrieres.qc.ca



Michel Matte,
Député de Portneuf
1780, boul. Bona-Dussault # 170
Saint-Marc-des-Carrières (Québec)
G0A 4B0
tel : 418-268-3860 fax : 418-268-4348
sans frais : 1-866-965-3522
mmatte-port@assnat.qc.ca
www.michelmatte.ca

Diminuez vos frais d'essence!



Avec le Covoiturage



Offrez les places disponibles dans votre véhicule



Contactez-NOUS !

418 337-3686
1-877-329-3686

Corporation de transport régional de Portneuf

Emplois disponibles dans Portneuf www.portneuf.com

INFORMATION :

Madame Hélène McHugh Accès travail Portneuf 1-800-897-9910

*Tu cherches un emploi?
Tu songes à un retour aux études?
Viens nous parler de tes projets!*



CARREFOUR
JEUNESSE · EMPLOI
PORTNEUF

295, rue Gauthier
Saint-Marc-des-Carrières
418 268-3502
Lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h à 16 h 30

Pour les jeunes de 16 à 35 ans qui veulent passer à l'action.



NFOS MÉLI-MÉLO

Abrégé du procès-verbal du 12 mars 2012

- Le Conseil approuve le rapport financier déposé par le directeur général / greffier-trésorier et le rapport du vérificateur externe pour l'année 2011 tel que présenté et expliqué par la représentante de la firme par Bédard & Guibault, madame Isabelle Denis.
- Un avis est donné qu'il sera présenté pour adoption lors d'une prochaine séance un règlement sur la prévention incendie.
- Un avis est donné qu'il sera présenté pour adoption lors d'une prochaine séance un règlement sur l'utilisation de l'eau potable.
- Un avis est donné qu'il sera présenté pour adoption lors d'une prochaine séance un règlement visant à citer à titre de monument historique le Sacré-Cœur et le mausolée Adélarde-Vézina.
- Un avis est donné à l'effet que lors d'une prochaine assemblée de ce conseil, des règlements seront adoptés en vue d'assurer la conformité aux objectifs du schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Portneuf.
- Le Conseil adopte le projet de règlement 308-00-2012 concernant le plan d'urbanisme adopté en vertu du règlement numéro 217N.S. ainsi que ses amendements respectifs.
- Le Conseil adopte le projet de règlement 309-00-2012 relatif à l'administration des règlements d'urbanisme remplaçant le règlement administratif numéro 219N.S. ainsi que ses amendements respectifs.
- Le Conseil adopte le projet de règlement 310-00-2012 remplaçant le règlement de construction numéro 218 N.S. ainsi que ses amendements respectifs.
- Le Conseil adopte le projet de règlement 311-00-2012 concernant le lotissement remplaçant le règlement de lotissement numéro 220 N.S. ainsi que ses amendements respectifs.
- Le Conseil adopte le projet de règlement 312-00-2012 concernant le zonage remplaçant le règlement de zonage numéro 221 N.S. ainsi que ses amendements respectifs.
- Le Conseil adopte le règlement 221-61-2012 modifiant le règlement de zonage numéro 221N.S. afin de créer les zones RA-31, RA-32 et RA-33 à même l'ensemble de la zone RA-31.
- Le Conseil accepte l'offre de services afin de procéder à l'actualisation du plan municipal et à l'élaboration d'une politique de sécurité civile au montant de 1950\$, taxes en sus, et incluant trois déplacements à monsieur Joël Chéruef, gestionnaire certifié et consultant en mesures d'urgence.
- Le Conseil municipal accepte les conditions de renouvellement présentées par SSQ Groupe Financier concernant l'assurance collective des employés de la ville de Saint-Marc-des-Carrières pour la période du 1^{er} mai 2012 au 30 avril 2013 au montant de 45 621,52 \$, taxes incluses.
- Le Conseil participe au programme Accès-loisirs Québec afin de lutter contre l'isolement des personnes à faible revenu en offrant la possibilité de participer aux activités de loisirs.
- Le Conseil annule la résolution SM-296-10-10 concernant le transport en vrac pour les camionneurs de Saint-Marc-des-Carrières.
- Le Conseil appuie la demande du Corps des cadets afin de tenir un financement majeur le 19 mai prochain aux feux de circulation au croisement de la rue du Collège et le boulevard Bona-Dussault ou dans les rues de la ville de Saint-Marc-des-Carrières.
- Le Conseil autorise une contribution financière de 90,\$ pour la semaine des Services de garde du Québec au Centre de la petite enfance Le Kangourou.
- La Ville s'engage à respecter les modalités du « *Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du (TECQ) pour les années 2010 à 2013* ».
- Le Conseil engage monsieur Pierre-Olivier Naud, technicien en prévention incendie et pompier à la brigade de Saint-Marc-des-Carrières pour l'analyse des risques élevés et très élevés.
- Le Conseil accepte de payer la facture suivante, taxes en sus :

Alain Côté consultant inc.	1 250,00 \$
----------------------------	-------------

Pour plus de détails concernant les procès-verbaux, veuillez vous rendre sur le site internet :

www.st-marc-des-carrieres.qc.ca



NFOS MÉLI- MÉLO

EXTRAIT DE LA RÉGLEMENTATION CONCERNANT LES CHIENS

Le nombre maximal d'animaux (chiens et chats) permis par unité d'habitation est de quatre (4).

Le gardien d'un chien doit obtenir une médaille de la Ville, au coût de 10,00\$, pour la durée de vie du chien enregistré ou lors de la perte de cette médaille.

Tout chien doit être tenu ou retenu au moyen d'une attache, laisse ou d'une clôture l'empêchant de sortir de son terrain.

Le chien qui salit par ses matières fécales doivent être ramassées immédiatement par le propriétaire du chien.

Quiconque contrevient à la réglementation commet une infraction et est passible, en plus des frais, d'une amende variant de 40,00\$ à 500,00\$, selon l'infraction commise.



Cercle des Fermières de Saint-Marc-des-Carières

Réunion : Mardi 5 juin 2012 à 19h00 au sous-sol de l'Hôtel de Ville.

À l'ordre du jour il y aura élection de deux postes vacants
à combler au sein du conseil

Travaux du mois

Couture : sac de plage
Tissage : laize de plancher

Échange de vivaces transplantées dans un pot avec terre et bien identifiées s.v.p.

Lucie Hardy, communications 418-268-1282

Bibliothèque municipale de Saint-Marc-des-Carières

Rappel sur les jours et heures d'ouverture de la bibliothèque municipale

On vous attend les mardis de 18h30 à 20h30, les mercredis de midi à 13h jusqu'au 13 juin inclusivement et les samedis de 10h à 11h30.

La bibliothèque sera fermée durant les deux semaines de la construction.

Nouveaux résidents de 2011 profitez-en!

Profitez de l'avantage que vous donne la carte d'accès gratuit à la biblio jusqu'au 1^{er} septembre. Apportez la carte reçue et le tour est joué. Avec un contenu de 10 000 livres de tous genres, vos goûts seront satisfaits.

Une fête s'annonce ou un petit cadeau à faire?

Pour la minime somme de 5\$ si la personne choisie est résidente de St-Marc ou 7\$ si elle est de l'extérieur offrez –lui une carte-cadeau de la bibliothèque. Celle-ci pourra emprunter gratuitement les livres de son choix. Quel beau divertissement vous lui permettez.



COMITÉ D'EMBELLEMENT SAINT-MARC-DES-CARRIÈRES

Le samedi 21 avril 2012 s'est tenu le premier atelier horticole qui a remporté un franc succès. De judicieux conseils prodigués par Anne Raza ont permis à chacun d'en apprendre davantage sur la préparation du sol, l'entretien des outils ainsi que la taille des arbustes.

Environ 20 cadeaux, offerts par de généreux commanditaires, ont été gagnés par les participants. Ainsi une somme de 500,00\$ a été remise au comité des loisirs du centre d'hébergement.

Merci ! aux participants et aux commanditaires.

Un deuxième atelier sera donné le samedi 30 juin de 9h30 à 11h30 au coût de 15,00\$

THÈMES: Plantation, potée fleurie et jardinière.

Pour vous inscrire, contacter Sylvain Morissette (418) 268- 3862 poste 33
ou encore à l'adresse suivante : loisirs@villestmarc.com

À nouveau, de nombreux prix seront distribués et l'argent recueilli sera remis pour les loisirs du centre d'hébergement de Saint-Marc-des-Carières.

En fin de saison, nous dresserons la liste de tous les commanditaires et nous vous en ferons part.

À nouveau cette année, le comité d'embellissement organise le concours " Jardin Fleuri ". Pensez déjà à ajouter certains éléments vous permettant d'améliorer votre aménagement en vue de ce concours. Voici les items qui sont susceptibles de vous faire gagner des points lors du jugement :

- **La pelouse:** Une pelouse d'une hauteur d'environ 3 pouces. Une pelouse trop rase donne place aux mauvais herbes et insectes.
- **Installer des rosiers en façade.** Le rosier étant l'emblème floral de Saint-Marc.
- **Souci environnemental:** Composteur, baril pour récupérer l'eau de pluie, paillis.
- **Attraits pour les oiseaux:** Mangeoires, bains d'oiseaux, nichoirs, arbres et arbustes pour les accueillir.

Dans le prochain Carriérois, nous vous donnerons les informations pour l'inscription au concours « Jardin fleuri » ainsi que la grille d'évaluation.

*« Un homme prouve à sa femme qu'il l'aime en lui offrant une douzaine de roses.
Son petit-fils peut faire la même chose avec une poignée de pissenlits ».*

Le comité d'embellissement



Culture et Loisirs

BOUGEZ PLUS, MANGEZ MIEUX!

Citron que c'est rafraîchissant !

Ajoutez un peu de jus de citron frais à votre eau. Non seulement vous apprécierez son goût rafraîchissant, mais vous ferez en même temps le plein de vitamines! Vous n'aimez pas le citron? Essayez un autre fruit et osez la différence!



Gâtez la santé de vos amis

Vous organisez un cinq à sept avec vos amis et vous souhaitez leur offrir un petit quelque chose à manger? Remplacez les chips et autres types de croustilles par des trempettes de légumes et des brochettes de fruits et de fromage. Ils pourront se remplir le bedon sans trop en prendre!

Bouger, ça ravigote !

Au travail, durant votre pause, faites des flexions, des étirements ou encore sortez faire le tour de l'édifice. Profitez de votre heure de dîner pour marcher. Boycottez les ascenseurs au profit de l'escalier. Si vous devez parler à un collègue, déplacez-vous plutôt que de lui téléphoner. Petit train va loin... si vous faites plusieurs fois quelques petits pas dans la journée, vous serez étonné du nombre de pas que vous aurez fait.

LIGUE DE PÉTANQUE

La ligue de pétanque se joue en équipe de trois joueurs. Les équipes changent de joueurs à tous les soirs. Un système de points pour et contre sert pour le classement.

Horaire : À compter du lundi 21 mai 2012 jusqu'à la fin août de 19h00 à 21h00 au Préau

Coût : 10\$/personne / Payable lors de l'inscription

L'activité s'adresse aux personnes de 35 ans et plus. Un minimum de 10 personnes et un maximum de 35 joueurs par soir sont acceptés.

Préau : 1600 boul. Bona-Dussault / terrain de l'École secondaire St-Marc-des-Carières

Informations : M. Fernand Darveau 418-268-3690 ou M. Marcel Bessette 418-268-3696

TOURNOI DE PÉTANQUE

Horaire : À compter du vendredi 25 mai 2012 jusqu'à la fin août au Préau

Inscription sur place de 11h30 à 12h30.

Coût : 5\$/personne à chaque semaine
Payable lors de l'inscription

Aucune limite de joueurs

Préau : 1600 boul. Bona-Dussault / terrain de l'École secondaire St-Marc-des-Carières

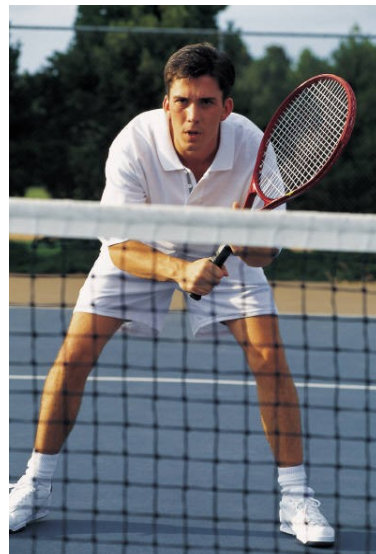
Informations : M. Fernand Darveau 418-268-3690 ou M. Marcel Bessette 418-268-3696

Culture et Loisirs

LIGUE DE TENNIS POUR ADULTES

La ligue est ouverte aux 16 ans et plus et les joueurs devront donner un dépôt de 40\$ qui leur sera remis à la fin de la saison selon le taux d'absences non motivées. Le joueur indiqué local sur la cédule devra transmettre le résultat de la partie à l'adresse de courriel suivante : loisirs@villestmarc.com.

Pour inscription : Sylvain Morissette 418-268-3862 #33 ou par courriel loisirs@villestmarc.com.



Du 20 au 22 juillet 2012

Expo Agricole de Portneuf
Saint-Marc-des-Carières

Pour information :

418-268-3862 poste 33

www.expoagricoleportneuf.com

loisirs@villestmarc.com

Jugements d'animaux, salon des races, mini ferme, exposition de machineries agricoles, artisanat, produits du terroir, tirs de tracteurs, spectacles, manèges, jeux gonflables, compétitions équestres, concours d'agilités canines et encore plus...

**Vendredi 20 juillet spectacle de
Hugo Lapointe**

**Samedi 21 juillet spectacle de
Marie-Chantal Toupin**

Nous avons besoin de bénévoles pour :

- Les entrées (guichet)
- L'installation des infrastructures sur le site
- La surveillance

Si vous êtes intéressés à vous impliquer, n'hésitez pas à nous écrire à

l'adresse suivante : loisirs@villestmarc.com ou au numéro 418-268-3862 poste 33.

La Fête des voisins

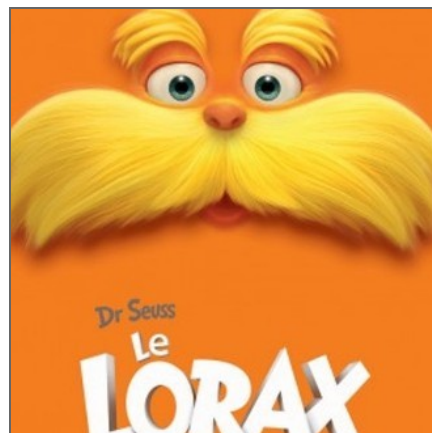
Chères Citoyennes,
Chers Citoyens,

Je vous rappelle que la Fête des voisins aura lieu
le samedi 2 juin prochain.



Voici la programmation :

- | | |
|---------------|---|
| 9h00 à 16h00 | Marché aux puces dans les rues de la ville
<i>Veillez communiquer avec Mme Louise Allard au 418-268-3862 poste 0 pour vous inscrire pour les prix de participation.</i> |
| 12h00 à 20h00 | Jeux gonflables pour les enfants |
| 14h00 à 18h00 | Activités surprises avec les pompiers |
| 15h30 à 18h30 | Maquillage pour les enfants |
| 16h00 à 18h00 | Concours mini star |
| 17h00 à 20h00 | Souper hot dog communautaire (gratuit) |
| 18h00 à 21h00 | Le groupe Cuatro, composé de quatre professeurs de l'École de musique de Deschambault, vous fera vibrer et danser sur des hits des années 70 à aujourd'hui. La première partie de ce spectacle sera assurée par les élèves de l'École de musique de Deschambault. |
| 21h00 à 23h00 | Cinéma en plein air / « Dr. Seuss « Le Lorax » » |



Toutes ces activités vous sont offertes gratuitement, mais n'oubliez pas d'apporter vos chaises et vos boissons.

À l'exception du marché aux puces, toutes les activités seront organisées au *parc voisin du bureau de poste*. En cas de pluie, le marché aux puces sera remis le lendemain mais les autres activités auront lieu la même journée, le 2 juin, au Centre récréatif Chantal-Petitclerc.

Je vous invite encore cette année à prendre quelques photos de votre participation à la Fête des voisins et de nous les faire parvenir à l'adresse de courriel : info@sirs@villestmarc.com avec vos coordonnées. Vos photos se retrouveront peut-être sur le site internet de la ville.

Et n'oubliez pas que la Fête des voisins contribue, parmi et avec les autres initiatives communautaires et interventions publiques, au développement de milieux de vie sains et sécuritaires.

Je compte sur votre participation!

Le Maire,
Guy Denis

